**REPUBLIQUE DU BENIN**

*******

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

*******

**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)**

*********

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTIONS (FASEG)**

**********

**MEMOIRE DE FIN DE FORMATION EN VUE DE L'OBTENTION DESCREDITS ASSOCIES AU DIPLOME DE**

**LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE**

**OPTION :** Economie

**FILIERE :** Economie et Finance des Collectivités Locales (EFCL)

# EFFET DES RESSOURCES PROPRES SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE DOGBO


**Réalisé par :**

**HOUINGNALO A. Séraphin** **&** **EVI Hervé**

**Sous la direction de :**

**Maître de Stage :**
**Mr SODJINOU K. Nestor**
Le Régisseur de la Mairie de DOGBO

**Directeur de Mémoire :**
**Pr. HOUNMENOU Bernard**
Maître de conférences agrégé des Universités CAMES


**Membres du jury**

**Président du jury** : Pr Charlemagne IGUE

**Membre 1** : Dr HOUNGBEDJI Honoré

**Membre 2** : Dr CLOHOUNTO Justin

**Soutenu le 30/12/2021**

# *AVERTISSEMENT*

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans les mémoires. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

# DEDICACE 1

A

Mon père HOUINGNALO Joseph

Ma mère BOSSOU Germaine

HOUINGNALO A. Séraphin

# DEDICACE 2

A

Mon père EVI Dieu-donné

Ma mère TOGBE Josephine

EVI Hervé

# *REMERCIEMENTS*

Avant tout propos, nous tenons au terme de cette expérience de recherche, à exprimer toute notre gratitude à tous les membres du jury qui ont bien voulu accepter d'apprécier ce travail de recherche. Nous adressons nos sincères remerciements :

- A notre directeur de mémoire Professeur Bernard HOUNMENOU, pour avoir encadré avec rigueur, probité, dévouement et abnégation ce mémoire ;
- Au Professeur Denis ACCLASSATO HOUENSOU, doyen de la faculté des sciences économiques et de gestions ;
- Au docteur Théophile Magloire WOTTO, vice doyen de la faculté des sciences économiques et gestions ;
- A tous les enseignants de la FASEG pour avoir contribué à notre formation ;
- A monsieur Magloire AGOSSOU, Maire de la Commune de Dogbo
- A notre maitre de stage Mr Nestor SODJINOU, Chef Service des Affaires Economiques pour son accueil, son aide, et sa franche collaboration ;
- Au Messieurs Julios O. DAIRO, Fabrice DEGBEDJI et Charles FATON doctorants en sciences économiques, sans qui le travail n'aurait pas abouti. Vos conseils et recommandations ont été d'un appui considérable dans l'élaboration de ce document ;
- A tous les camarades étudiants en Economie et Finance des Collectivités Locales ($6^{ème}$ promotions) pour leur fraternité tout au long de notre formation professionnelle ;
- A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à cette œuvre.

# Liste des sigles et acronymes

| | |
|---|---|
| AEV | Adduction d'Eau Villageoise |
| CFPB | Contribution Foncière des Propriétés Bâties |
| CFPNB | Contribution Foncière des Propriétés Non Bâties |
| CGI | Code Général des Impôts |
| CL | Collectivités Locales |
| CONAFIL | Commission Nationale des Finances Locales |
| CIFAL | Centre International de Formation des Acteurs Locaux |
| DDL | Direction du Développement Local |
| CSAEF | Chef Service des Affaires Economiques et Financières |
| DSP | Direction des Services aux Populations |
| DST | Direction des Services Techniques |
| FASEG | Faculté des Sciences Economiques et de Gestion |
| GPC | Gestion des Prestations Communale et Sécurisation des Recettes |
| MAEP | Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche |
| MCO | : Méthode des Moindres Carrés Ordinaires. |
| OS | Ouvrages Simples |
| PTF | Partenaires Techniques et Financiers |
| SA | Secrétariat Administratif |
| SAEE | Service de l'assainissement, de l'Eau et de L'Environnement |

| | |
|---|---|
| SASP | Service des Affaires Sociales et Du Personnel |
| SAU | Service d'Aménagement et de l'Urbanisme |
| SCD | Service de la Coopération Décentralisée |
| SD | Service des Dépenses |
| SEC | Service de l'Etat Civil |
| SETP | Service des Etudes et des Travaux Publics |
| SG | Secrétaire Général |
| SGA | Secrétaire Général Adjoint |
| SICAD | Service de l'Information, de la Communication, des Archives et de la Documentation |
| SM | Service du Matériel |
| SMR | Service de la Mobilisation des Ressources |
| SPSS | Service de la Planification, du Suivi et des Statistiques |
| SRFU | Service du Registre Foncier Urbain |
| STR | Service des Transmissions Radio |

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Présentation des variables et les effets attendus ..... 27
Tableau n°2 : Statistique descriptive ..... 34
Tableau n°3 : Résultat du test de stationnarité ..... 35
Tableau n°4 : Résultat d'estimation des MCO ..... 36
Tableau n°5 : Résultat des tests économétriques effectués ..... 37

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des ressources propres et fiscales en milliers FCFA. ..... 31
Graphique 2 : Évolution des recettes non fiscales en milliers de FCFA ..... 32

# SOMMAIRES

Introduction ..... 1
Chapitre 1 : Cadre institutionnel de l'étude ..... 6
Section 1 : Présentation de la commune de Dogbo ..... 6
Section 2 : Déroulement du stage ..... 14
Chapitre 2 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude ..... 17
Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses ..... 17
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie de recherche ..... 20
Chapitre 3 : Analyse empirique des résultats de l'étude ..... 31
Section 1 : Présentation des ressources propres et analyse des résultats de l'étude……..31
Section 2 : Vérification des hypothèses et suggestions ..... 37
Conclusion ..... 40
Références bibliographique ..... 41

**RESUME**

L'objectif de cette étude est d'analyser l'effet des ressources propres sur les dépenses d'investissement de la commune de Dogbo. Pour y parvenir, nous avons fait usage d'un modèle économétrique mettant en relation les dépenses d'investissement avec les recettes fiscales et non fiscales ainsi que d'autres variables explicatives. Ce modèle a été estimé par la méthode des moindres carrées ordinaires (MCO) à partir des données issues de la base de la CONAFiL et du compte administratif de la commune de Dogbo couvrant la période de 2003 à 2019. Les résultats de l'étude révèlent que les ressources fiscales ainsi que non fiscales ont un effet positif et significatif sur les dépenses d'investissement de la commune de Dogbo. Ces résultats ont permis à la commune de Dogbo de faire faces aux dépenses de fonctionnement et aussi d'en dégager un excédent brut pour la section d'investissement. Pour avoir une autonomie financière, la commune doit obligatoirement redoubler d'efforts dans la mobilisation de ses ressources propres.

**Mots clés :** Autonomie financière –Investissement local– Développement local

**ABSTRACT**

The objective of this study is to analyze the effect of own resources on the investment expenditure of the municipality of Dogbo. To achieve this, we made use of an econometric model relating investment expenditure to tax and non-tax revenue as well as other explanatory variables. This model was estimated by the method of ordinary least squares (OLS) from data from the database of the CONAFiL and the administrative account of the municipality of Dogbo covering the period from 2003 to 2019. The results of the study reveal that fiscal as well as non-fiscal resources have a positive and significant effect on the investment expenditure of the municipality of Dogbo. These results have enabled the municipality of Dogbo to meet operating expenses and also to generate a gross surplus for the investment section. To have financial autonomy, the municipality must necessarily redouble its efforts in mobilizing its own resources.

**Keywords:** Financial autonomy - Local investment - Local development

## Introduction

Depuis quelques années, le Bénin fait l'expérience de la décentralisation et de la déconcentration. Alors que la décentralisation entraine le transfert d'une partie de pouvoir l'Etat central vers les collectivités décentralisées pour favoriser la participation plus effective et efficace des communautés à la base, la déconcentration permet la délégation d'une tranche de pouvoir du niveau central vers la base en vue de mieux servir l'administré.

En effet, il s'est donc engagé sur la voie de la démocratie en se dotant d'une nouvelle Constitution et en adoptant des réformes de démocratisation, de libéralisation du secteur productif, de modernisation, de l'administration et de décentralisation pour asseoir la crédibilité de l'État et renforcer la gouvernance au niveau local administratif et institutionnel. La décentralisation est prise comme un système de dynamisation de la démocratie à la base. Selon Lemieux (2001), la décentralisation promeut une administration de proximité, un développement harmonieux de toutes les régions du Pays. C'est dans cette même logique que Guillien et Vincent (1999) définissent la décentralisation comme un « système d'administration consistant à permettre à une collectivité humaine ou à un service de s'administrer eux-mêmes sous le contrôle de l'Etat, en les dotant de la personnalité juridique, d'autorités propres et de ressources ».

Les gouvernements remplissent ainsi les conditions de financement des bailleurs de fonds en ce qui concerne l'aide au développement (Poulin, 2004). A leur tour, les citoyens sont appelés à s'impliquer dans la gestion de leurs collectivités en participant à la définition et à la mise en œuvre de politiques publiques locales (Halidou, 2004). Cette volonté affichée du peuple de mieux gérer les affaires de la nation et en approchant l'administration de l'administré est contenue dans la Constitution Béninoise du 11 Décembre 1990. Désormais, la population béninoise à la base est appelée à prendre en main la gestion de sa localité en opérant des

réformes dans plusieurs domaines et surtout administratives pour amorcer son processus de développement.

La décentralisation doit donc favoriser le développement local surtout dans les zones les plus défavorisées. Le développement local, selon Requier-Desjardins (2009), renvoie lui-même à la dimension locale des phénomènes de développement économique et notamment à l'existence des systèmes productifs locaux dynamiques par de nombreux travaux. La décentralisation territoriale qui est l'aboutissement de la réforme de l'administration, est fondée sur deux éléments essentiels à savoir : l'auto administration des collectivités locales et l'abandon au profit de ces dernières de certaines prérogatives par le pouvoir central. Elle est aussi devenue la réforme fondamentale pour assurer le développement économique local, l'équilibre régional et l'équité sociale. La décentralisation et, plus précisément, la communalisation est considérée comme le moyen adapté de faire participer réellement les citoyens et citoyennes à la gestion de leurs propres affaires.

Cette réforme qui est consacrée par la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, notamment en ses articles 150 à 153, a permis à notre pays de se doter d'un cadre juridique et financier organisant le nouveau visage de l'administration territoriale. L'organisation des premières élections locales et communales en Décembre 2002 suivie de l'installation des conseillers communaux et municipaux en 2003, constitue le point de départ de la phase pratique de la décentralisation au Bénin. Elle est intervenue dans un contexte où le développement local est identifié, comme un prélude au développement de la nation. Nous ne pouvons dès lors parler de développement local sans indexer les investissements qui procurent aux populations un bien-être économique et social.

Or, la réalisation de ces investissements nécessite d'énormes ressources financières dont ne disposent pas souvent les collectivités locales. La mobilisation et la gestion efficaces de ces ressources financières reviennent premièrement à disposer des moyens financiers nécessaires pour réaliser les investissements et deuxièmement à gérer efficacement lesdites ressources pour gagner la confiance de la population

pour qu'elle contribue d'avantage au financement du développement local (Keita et al, 2008. Les communes du Bénin, tournent donc généralement leurs regards et leurs efforts vers l'obtention de financements externes, tels les transferts et les dotations de l'État central et les subventions des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), du fait qu'elle n'arrive pas à mobiliser d'importantes ressources financières propres. « Le manque de ressources adéquates pour couvrir les besoins d'investissement a de sérieuses répercussions sur le développement économique, le progrès social et le bien-être des populations urbaines. En conséquence, des efforts doivent être consentis en vue de réduire le grand écart entre ressources et besoins d'investissement ».
(Africites, 2000).

Selon Oates (1993), l'autonomie financière des collectivités locales est une voie à privilégier pour le développement local. Elle motive les autorités communales à faire un effort pour élargir l'assiette et améliorer le recouvrement des impôts et taxes (Kom et Tchuenté, 1996). Elle permet également de réduire leur dépendance par rapport à l'Etat (Nguini, 1996 ; Weinsou, 2006).

Cependant, force est de constater que la problématique de l'autofinancement à travers la mobilisation et la gestion efficace des ressources financières constitue une difficulté de l'évolution normale du développement local par les communes du fait que ces dernières accordent peu d'intérêt au potentiel financier interne, jugé trop rapidement comme étant insignifiant ou presque impossible à mobiliser. Pour Yatta (2009), l'incapacité des collectivités territoriales décentralisées à dépenser est à l'origine d'un cercle vicieux dans lequel la pauvreté du cadre de vie entraine la stagnation, voire la régression relative de l'économie locale. Pour inverser cette tendance dommageable pour le développement du Bénin, notamment des communes, il s'avère indispensable de trouver des solutions. La présente étude vise à répondre à cette question en étudiant l'effets des ressources propres sur le développement local au Bénin : cas de la commune de DOGBO. Notre étude utilise une estimation des moindres carrées ordinaires sur la période allant de 2003 à 2019.

La présente étude est structurée en trois (03) chapitres. Le premier chapitre est consacré au cadre institutionnel de l'étude, le deuxième aborde le cadre théorique et méthodologique de l'étude et enfin le dernier, porte sur l'analyse empirique des résultats de l'étude ainsi qu'à la formulation des suggestions.

# CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

## Chapitre 1 : Cadre institutionnel de l'étude

Dans le souci de réaliser un stage académique dont le but et l'intérêt sera de traduire les connaissances académiques acquises dans un environnement de cours magistrale où l'enseignant dispense uniquement la connaissance, nous nous sommes rapprochés de la mairie de Dogbo qui représente un cadre institutionnel en phase avec la formation professionnelle reçue. Il s'agit d'un cadre d'apprentissage et de réflexion dans le souci de détecter une situation qui occupe le monde du développement local et pouvant faire objet de notre recherche. Ce chapitre aura pour but ultime de présenter le cadre de stage dans toute sa complexité. Il est subdivisé en deux sections. La première, présente le cadre institutionnel et la seconde qui porte sur le déroulement.

### Section 1 : Présentation de la commune de Dogbo

Nous présenterons ici dans un premier paragraphe, l'historique, la mission et les organes de la Mairie et dans un second paragraphe, l'organisation administrative et l'organigramme de ladite Mairie.

#### Paragraphe 1 : Historique, mission et organes de la mairie 1. Situation géographique

Le Bénin est un pays de l'Afrique de l'ouest composé de douze (12) départements dont celui du Couffo. Ce dernier est composé de six (06) Communes que sont : Aplahoue, Djakotomey, Dogbo, Klouekanme, Lalo, Toviklin.

La commune de Dogbo est limitée au Nord par les communes de Toviklin et de Lalo, au Sud par la commune de Bopa, et de Lokossa, à l'Est par la commune de Lalo, à l'Ouest par la commune de Djakotomey. Elle s'étend sur une superficie de 475 Km2 et une population de 113.000 habitants. La Commune de Dogbo est composée de sept (07) arrondissements à savoir : Deve, Ayomi, Tota, Honton, Totchangni, Lokogohoue, Madjre et de soixante-cinq (65) quartiers et villages. Son chef-lieu est l'arrondissement de Tota. (INSAE, RGPH4-2013)

## 2. Situation économique

Dans la Commune de Dogbo la branche d'activité « agriculture, pêche et chasse » est dominante et exercée par 49,6 % de la population. La branche d'activité « commerce, restauration et hébergement » est la deuxième branche qui occupe les ménages dans la commune avec un taux de 18,5%. (INSAE, RGPH4-2013)

## 3. Mission et organes de la mairie

### 3.1. Mission

Conformément à la loi no 97-028 du 15 Janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale en République du Bénin, les communes ont pour mission d'assurer le bien-être économique et social des citoyens à la base à travers la promotion du développement local. En effet, les missions de la Mairie de Dogbo sont essentiellement définies par les enjeux du développement local à travers les différentes mutations d'ordre économique, social, culturel, politique et environnemental qui s'observent dans la commune.

### 3.2. Organes de la mairie

La commune constitue le cadre institutionnel de l'exercice de la démocratie à la base, aux termes des dispositions de l'article 2 de la loi no 97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin. Elle est administrée par un conseil appelé « conseil communal » (organe délibérant) et dispose d'un organe exécutif qui est le Maire.

#### 3.2.1. Organe délibérant : le conseil communal

Il est composé de plusieurs membres appelés conseillers communaux qui règlent les affaires de la commune.

Le conseil communal de Dogbo se compose essentiellement de Vingt-cinq (25) membres élus par la population au titre de la quatrième mandature de la décentralisation. Il se réunit quatre fois par an en session ordinaire (mars, juin, septembre et novembre) et en session extraordinaire chaque fois que le Maire le

juge utile et sur convocation de ce dernier. Précisons que la session de Novembre est une session budgétaire.

### 3.2.2. Organe exécutif : le Maire

Le Maire assisté de deux adjoints, est le premier responsable de la commune. Selon l'article 63 de la loi no 97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, le Maire a pour mission :

- L'établissement de l'ordre du jour ;
- La coordination des activités du conseil dans la commune ;
- La rentrée des impôts, taxes et droits communaux ;
- La détermination du mode d'exécution des travaux communaux ;
- La représentation de la commune en justice, de même que dans la passation des contrats.

Selon l'article 67 de la même loi, le Maire sous le contrôle du conseil communal, est chargé de :

- Conserver et d'administrer les propriétés de la commune et de faire en conséquence, tout acte conservant des droits ;
- Gérer les revenus de la commune et suivre les établissements communaux ;
- Suivre l'évolution des finances communales ;
- Pouvoir aux mesures relatives de la voirie communale ;
- Passé les baux et les marchés relatifs aux travaux communaux dans les formes établies par les lois et règlements ;
- Faire assurer la distribution des travaux communaux ;
- Passer les actes de vente, d'échange, de passage, d'acceptation des dons et legs, d'acquisition, de transaction lorsque ces actes ont été autorisés conformément à la présente loi ;
- Ester en justice au nom et pour le compte de la commune,
- Faire tout acte interruptif de prescription ou de déchéance,
- Veiller à la conservation des archives

- Exécuter d'une manière générale les décisions du conseil communal

Aussi, le Maire est chargé de définir et de mettre en œuvre les politiques de développement. Pour accomplir cette tâche, des compétences lui sont transférées. Il s'agit :

- Du développement local, de l'aménagement, de l'habitat et de l'urbanisme ;
- Des infrastructures, de l'équipement et des transports
- De l'environnement, de l'hygiène et de la salubrité
- De la santé, de l'action sociale et cultuelle ;
- Des services marchands et des investissements économiques

**Paragraphe 2 : Organisation administrative, financière et organigramme de la mairie de Dogbo**

**1. Organisation administrative**

Aux termes dispositions des articles de l'arrêté No 63/001/CD/SG-BAGD du 16 Février 2004 portant réorganisation, attributions et fonctionnement des services de la mairie de Dogbo. Elle structurée en Cabinet du Maire et en Secrétariat Général.

**1.1. Le Cabinet du Maire**

Le Cabinet du Maire est placé sous l'autorité directe du Maire et est composé d'un Directeur de Cabinet ; d'un Secrétaire Particulier ; d'un Conseiller Politique et d'un Chargé de Mission. Il a pour missions de :

- Proposer au Maire, en liaison avec le Secrétariat Général de la Mairie, des orientations stratégiques pour la mise en œuvre du PDC ; • Émettre son avis sur les dossiers sensibles de la commune ;
- Appuyer le Maire dans la gestion des affaires politiques ;
- Appuyer le Maire dans la gestion de ses relations avec les élus, les coutumières et religieuses de la commune ;
- Exécuter toutes autres tâches que le Maire pourrait lui confier dans le strict respect des attributions des autres structures de la Mairie.

### 1.2. Secrétariat Général

Le Secrétariat Général de la Mairie est dirigé par le Secrétaire Général placé sous l'autorité hiérarchique directe du Maire qu'il assiste dans l'organisation et la gestion des services de la mairie. Il est le principal animateur des services administratifs communaux et est assisté dans l'exercice de ses fonctions par un Secrétaire Général Adjoint. A la diligence du Maire, il est chargé de :

- Préparer les réunions du Conseil Communal ;
- Assurer le secrétariat des séances du conseil et d'en dresser le procès-verbal ;
- Rédiger les délibérations du conseil communal
- Participer à l'élaboration du PDC, la préparation et l'exécution du budget communal
- Participer à la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes et projets de développement communaux ;
- Entretenir des relations de travail avec les déconcentrés de l'Etat dans la commune et en rendre compte au Maire ;
- Organiser, coordonner et contrôler les services administratifs communaux.

Le Secrétaire Général coordonne les activités de quatre (4) directions à savoir :

La Direction du Développement Local (DDL)

Elle est composée de trois services que sont : le Service de la Planification ; du Suivi et des Statistiques ; le Service de la Coopération et le Service du Registre Foncier Urbain. La Direction des Ressources Financières et Matériel (DRFM)

Elle est composée de trois services à savoir : le service de la Mobilisation des Ressources ; le service des Dépenses et le Service du Matériel. La Direction des Services Techniques (DST) ;

Nous avons trois services : le service des études et des travaux publics ; le service de l'aménagement et de l'urbanisme et le service de l'assainissement, l'eau et l'environnement. La Direction des Services aux Populations (DSP)

Elle regroupe trois services tels que : le service de l'Etat civil ; le service des affaires sociales et du personnel ; le service du secrétariat administratif ; le service des transmissions radio et le service de l'information, de la communication, des archives et de la documentation.

### 1.3. Organisation financière

Pour la mise en œuvre de son autonomie financière et l'accomplissement de sa mission de développement, la commune est dotée d'un budget propre. Ce budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles et obéit aux principes généraux du droit budgétaire, notamment : l'annualité, l'unité, l'universalité et la spécialité des crédits. Le budget de la commune est divisé en deux sections dont la section de fonctionnement et la section d'investissement tant en recettes qu'en dépenses. Il doit être en équilibre réel des recettes et des dépenses. L'exercice budgétaire coïncide avec l'année civile : il court du 1er janvier au 31 décembre de l'année considérée. (Loi no 98-007 du 15 janvier 1999 portant Régime Financier des Communes en République du Benin).

Nous présenterons ici, les recettes de fonctionnement et les recettes d'investissements de la Commune de Dogbo.

➢ Les recettes de fonctionnement de la commune de Dogbo

Les recettes de fonctionnement sont le produit de la fiscalité communale constituée de deux types de ressources : les impôts communaux perçus par l'Etat et reversés aux communes ; les taxes, les redevances et les droits municipaux alimentant directement les comptes des communes. Il s'agit :

- Des recettes fiscales ;
- Des recettes de prestation et de services de la commune ;
- Du produit du patrimoine et des activités ;
- Des taxes et redevances relatives aux services d'hygiène et de salubrité publique et aux services funéraires assurés par la commune ;

- De l'excédent de fonctionnement de l'année précédente et ; des recettes diverses.

Les recettes fiscales de cette section comprennent le produit des impôts directs, le produit des impôts indirects, le produit de toutes les taxes prévues par le code général des impôts, le produit de ristournes. Le produit des impôts directs comprend la Taxe de Développement Local (TDL) basée sur les principales ressources de la commune, les Contributions Foncières des Propriétés Bâties et non Bâties, la Patente et la Licence, la Taxe sur les armes à feu, les taxes directes assimilées.

Quant au produit des impôts indirects, il comprend : la taxe de pacage, la taxe sur les barques et les pirogues motorisées, la taxe sur les spectacles, jeux et divertissements ; la taxe sur les ventes de boissons fermentées de préparation artisanale ; la taxe sur la publicité ; la taxe sur les affiches ; la taxe sur les taxis de villes à quatre ou à deux roues ; les taxes indirectes assimilées. En ce qui concerne le produit de ristournes, elle comprend la part revenant à la commune : la taxe touristique prévue par l'Etat ; la taxe sur les véhicules à moteur ; la taxe sur la valeur ajoutée perçue au cordon douanier ; la taxe sur l'exploitation des carrières et mines. (Art 10 de la Loi no 98007 du 15 janvier 1999 portant Régime Financier des Communes en République du Benin).

Les recettes de la section de fonctionnement provenant des prestations et services de la commune comprennent : les produits des expéditions des actes administratifs et des actes de l'état civil, des légalisations de signatures et certifications des droits d'expédition de convention coutumière, des délivrances de divers documents, des taxes sur les délivrances des permis d'habiter ; de la part du produit des amendes prononcées par les tribunaux correctionnels ou de simple police, pour les contraventions ou délits commis sur le territoire de la commune, revenant à cette dernière. Cette part étant déterminée par arrêté des ministères chargés de l'administration territoriale et des finances ; des droits sur les services marchands que sont : la taxe de stationnement sur les gares routières ; l'excédent des produits sur les charges des gares routières et des marchés ou la part revenant à la commune ;

des droits de stationnement et parking ; les taxes ou redevances pour prestations d'électricité et d'eau ; les taxes ou redevances en matière d'urbanisme et d'environnement ; les taxes ou redevances assimilées.

De plus, on distingue les recettes de la section de fonctionnement en matière de produits du patrimoine et des activités de la commune regroupant : les droits de mutations ; les profits des inhumations et concessions ; l'exploitation des carrières de la commune ; la location des biens meubles ou immeubles de la commune, les redevances d'installation d'appâtâmes et hangars par la commune, le produit des titres et valeurs. (Art 12 de la Loi no 98-007 du 15 janvier 1999 portant Régime Financier des Communes en République du Benin)

Ensuite, les recettes de la section de fonctionnement de la commune en matière d'hygiène de salubrité publique et de services titulaires comprennent : les taxes d'enlèvement des ordures ménagères et les redevances pour les frais d'enlèvement de débris et matériaux autres que les ordures ménagères ; les redevances de vidanges et curages; les taxes et produits des opérations de désinsectisation ; les taxes d'inspections sanitaires des produits alimentaires, les recettes de prestations et de services d'hygiène et de salubrité publique en matière d'hydraulique et d'adduction d'eau; les produits des terrains communaux affectés aux inhumations et concessions dans les cimetières ou du creusement de fosses ; les taxes et redevances ou recettes concernant les transports funèbres ainsi que les autres recettes et de services funèbres et les taxes, redevances ou recettes assimilées. (Art 13 de la Loi no 98-007 du 15 janvier 1999 portant Régime Financier des Communes en République du Benin)

Enfin, les recettes non fiscales de la section de fonctionnement peuvent comprendre le produit de subventions ou de dotations de fonctionnement accordées par l'Etat ou toute personne physique ou morale. (Art 14 de la Loi no 98-007 du 15 janvier 1999 portant Régime Financier des Communes en République du Benin)

- Les recettes de la section d'investissement conformément à l'article 15 de la Loi n• 98-007 du 15 janvier 1999 portant Régime Financier des Communes en République du Bénin comprennent :
  - Les produits des emprunts et avances ;
  - Les produits des subventions et dotations d'investissement et d'équipement allouées par l'Etat ;
  - Le produit des aliénations des biens patrimoniaux ;
  - Le produit des prélèvements sur les recettes de la section de fonctionnement ;
  - L'excédent de la section d'investissement de l'exercice précédent ;
  - Les fonds de concours accordés par toute personne physique ou morale ;
  - Les dons et legs ;
  - Les recettes diverses.

## Section 2 : Déroulement du stage

Nous présentons dans le premier paragraphe de cette section les travaux effectués au cours du stage et dans le second, les difficultés rencontrées au cours du stage.

### Paragraphe 1 : Travaux effectués au cours du stage

#### 1. Taches exécutées

A notre arrivé à la mairie de Dogbo, nous avons été affectés au C/SAEF. Le chef de ce service nous a convoyés dans leurs annexes où nous avons acquérir de nombreuses connaissances. Durant notre séjour, nous avons effectués les tâches suivantes :

- Assister la collaboratrice du Régisseur pour la distribution des tickets aux aides collecteurs du marché central et pour le recouvrement des fonds collectés ;
- Assister la caissière à la caisse pour la vente des valeurs inactives et les prestations de service ;
- Visiter les différents sites des carrières et les différents postes de contrôle pour une meilleure maitrise de leur système de fonctionnement ;

- Participer à des réunions et à des formations ;
- Aider le régisseur pour la conception et l'impression des tickets pour le recensement des usagers du marché central.

**2. Apport de stage**

C'est dans un grand enthousiasme que nous avons effectués notre stage. Notre séjour à la Mairie de Dogbo, nous a permis d'accumuler plusieurs expériences professionnelles et administratives. Surtout, il nous a donné l'occasion de découvrir les réalités de la vie socioprofessionnelle. Au cours du stage, nous avons été formés par les cadres de la Mairie sur le fonctionnement de l'administration, la tenue de la caisse, la réception des valeurs inactives au trésor, le recouvrement des fonds et autres.

**Paragraphe 2 : Difficultés rencontrées**

Au sein de la mairie, les principales difficultés auxquelles nous ont été confrontées, sont celles relatives au manque de matériels et d'équipements adéquat de travail au sein de la direction. Il y a également les coupures intempéries qui sont le quotidien des cadres de la direction. Tout ceci rend la tâche dure aux cadres ainsi qu'aux stagiaires, contribuant ainsi à la réduction de la productivité des agents pour les tâches qui leur sont confiées. Un constat est que certains personnels de la Mairie ne sont pas accueillant.

# CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

## Chapitre 2 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude

Ce chapitre présente dans une première section la problématique, les objectifs, les hypothèses. Dans la seconde section, il est question de présenter la revue de littérature et la méthodologie de l'étude.

### Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses

Nous présentons dans le premier paragraphe de cette section la problématique et dans le second paragraphe les objectifs et les hypothèses de recherche.

#### Paragraphe 1 : Problématique de recherche

La constitution du 11 décembre 1990 a retenu la décentralisation comme la forme d'administration du territoire national. La commune est le premier acteur du développement local. A travers les compétences transférées, l'institution communale peut lever des impôts et taxes, recevoir des ressources financières dans le cadre du financement de son budget propre.

Ainsi, la théorie de Tiebout (1956) constitue la toile de fond théorique de l'ensemble de la théorie du fédéralisme budgétaire. Sous les hypothèses de mobilité parfaite des agents économiques, d'absence d'économie d'échelle et d'effet de débordement, elle déclare que chaque agent choisit son lieu de résidence dans la région qui offre la combinaison qu'il préfère de biens publics et de pression fiscale. Les agents procèdent de ce fait à un arbitrage en se déplaçant librement sur le territoire, à savoir en « votant par les pieds ». Dans ce contexte, la décentralisation assure une allocation efficace des ressources publiques et donc de l'accès équitable aux services sociaux de base. Le point de vue de Tiebout est partiellement mis en cause par Oates (1972) qui considère, quant à lui, que la mobilité des agents est imparfaite : l'individu n'agit pas seulement par rapport au seul critère de la fiscalité. Les opportunités d'emploi, la proximité de la famille et des amis sont également importantes. Les coûts de déplacement ne sont pas nuls.

Toutefois, dans ce contexte, la décentralisation améliore l'allocation des ressources dans le secteur public en rendant la production de biens publics plus proche des préférences locales. Les autorités locales sont réputées être mieux informées des préférences des citoyens et ceux-ci peuvent mieux contrôler les choix formulés par les responsables politiques. Par conséquent, la décentralisation est d'autant plus profitable que les préférences sont différentes d'une région à l'autre.

Selon Lemieux (2001) l'objectif de la décentralisation budgétaire encore appelé autonomie financière est de favoriser le développement à la base à travers l'investissement local. En effet, la décentralisation favorise une meilleure offre de biens publics et un meilleur ajustement entre politique et besoins locaux (Bird et Rodrigue, 1999 ; Farguet, 2004 ; Galiani et al 2008 ; et Robalino et al 2001). Mais force est de constater l'incapacité des communes béninoises à financer la totalité du budget du fait qu'elles rencontrent des difficultés lors de la mobilisation de leurs propres ressources. Aussi, l'insuffisance des sources constituent un obstacle pour la mobilisation des ressources propres.

Cette situation a amené les communes à s'engager dans une dynamique de mobilisations de fonds car la loi n° 98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des Communes en République du Bénin leur confère les compétences de mobiliser directement certaines ressources sur leurs territoires. Mais le constat est que la mobilisation et la gestion transparente des ressources financières dont disposent les communes causent toujours problèmes. Ainsi, pour Teko (2020), « Les problèmes de mobilisation de ressources et de bonne gouvernance constituent une menace de plus en plus sérieuse pour les finances et la gouvernance locales et ils exigent des actions immédiates et concertées de notre part ». Il met donc l'accent sur la problématique de mobilisation de ressources par les communes.

Notons qu'en milieu rural, particulièrement la commune de Zè qui est une commune essentiellement rurale (PDC 2019), la capacité de payer les taxes et impôts de la population, qui tire la plupart de ses revenus de l'agriculture, de l'élevage, de la

pêche, etc., repose sur les ressources naturelles. Celles-ci peuvent aussi alimenter directement les fonds communaux par le biais, par exemple, des bénéfices tirés des marchés ruraux de bois, de la taxe sur la production d'ananas, des taxes liées aux marchés locaux des produits agricoles, des taxes sur les domaines ou l'affectation de concessions d'exploitation des ressources naturelles (PDC3, 2019). Il est aussi possible que la commune demande une contribution pour l'utilisation des points d'eaux, des couloirs de passage ou des pâturages, surtout quand elle a investi dans leur aménagement et entretien. Le défi est de mobiliser équitablement les ressources au niveau local sans affaiblir l'économie locale et la durabilité, en particulier quand il s'agit des ressources naturelles.

Pour la présente recherche, l'accent sera mis sur comment les ressources propres sont mobilisées dans les communes Béninoises et en particulier leurs effets dans le développement local. La Commune de Dogbo a été choisie pour servir de cadre d'étude pour circonscrire cette recherche. C'est pourquoi le thème est intitulé « **effets des ressources propres sur le développement local au Bénin : cas de la Commune de Dogbo** ». Cette commune a été choisie pour plusieurs raisons d'opportunités économiques. Parmi celles- ci, nous pouvons noter sa situation géographique, l'existence du guichet unique pour la mobilisation et la sécurisation des fonds propres, et l'animation active du marché central. Le but ultime de cette recherche est d'apporter notre modeste contribution à la résolution des difficultés de mobilisation de ressources propres locales et à réduire en un soit peu l'effet de ces ressources qui constituent des obstacles à l'essor du développement local au Bénin. Cela se fera à travers la recherche de réponses aux questions que sont :

Quel est l'effet des recettes fiscales sur les dépenses locales de la Commune ?

Quel est l'effet des recettes non fiscales sur les dépenses de la Commune ?

### Paragraphe 2 : Objectifs et Hypothèses de recherche

#### 1. Objectifs de recherche

Ainsi, l'objectif général de cette étude est d'analyser l'effets des ressources propres sur le développement local.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Analyser l'effet des recettes fiscales sur les dépenses locales de la Commune de Dogbo.
- Analyser l'effet des recettes non fiscales sur les dépenses locales de la Commune de Dogbo.

#### 2. Hypothèses de recherche

Pour atteindre les objectifs de cette étude, les hypothèses suivantes, faisant l'objet de vérification ont été formulées :

H1 : Les recettes fiscales ont un effet positif et significatif sur les dépenses locales ;

H2 : Les recettes non fiscales ont un effet positif et significatif sur les dépenses locales.

## Section 2 : Revue de littérature et méthodologie de recherche

Le premier paragraphe de cette section présente la revue de littérature et le deuxième, la méthodologie de recherche de l'étude.

### Paragraphe 1 : Revue de la littérature

Il s'agit ici de présenter les concepts de l'étude et ensuite présenter la revue théorique et empirique relative à cette étude.

#### 1. Clarifications des concepts

##### 1.1. Les ressources propres locales

Les ressources propres locales ne sont rien d'autres que les ressources budgétaires directement mobilisées par la Commune pour non seulement assurer le fonctionnement des organes communaux et de l'administration communale mais également la réalisation des diverses infrastructures socio-économiques et

communautaires. Elles comprennent les ressources fiscales et les ressources non fiscales.

Pour Chambas et al (2007), « Les ressources locales propres sont définies comme l'ensemble des ressources fiscales, les taxes et redevances des collectivités locales dont la mobilisation ne dépend pas d'une décision discrétionnaire des autorités publiques centrales ». Il ajoute que « les subventions et transferts de l'Etat central ne constituent pas des ressources locales propres car elles sont déterminées par une décision de l'Etat central, très largement discrétionnaire et susceptible de changements à court terme. De même, les ressources de financement (dons et emprunts externes ou internes) ne sont pas de nature fiscale, ni ne sont assimilables à des taxes ou redevances ». Elles ne sont donc pas comprises dans le champ de notre l'analyse.

### 1.2. Développement local

Le développement local est l'œuvre de réalisation visant à améliorer d'une manière durable les conditions de vie des populations résidant dans un espace déterminé, sur les plans institutionnels, géographiques ou culturels (PNUD, 2008). Mercoiret (1994) le définissait comme un processus qui prend naissance à travers les initiatives des habitants des terroirs organisés pour opérer des choix responsables, pour créer une dynamique d'amélioration des conditions locales de vie et pour défendre leurs intérêts face aux pouvoirs publics.

## 2. Revue théorique

Les approches de la décentralisation de Tiebout et de Oates (1956) supposent l'absence de rendements d'échelle. En présence de rendements croissants, les bénéfices de la décentralisation doivent être mis en balance avec les différentiels de coûts de production qui en découlent. Une autre source d'inefficacité liée à la décentralisation provient du fait que les services publics, étant accessibles à tous, peuvent être utilisés par des individus qui n'ont pas contribué à leur financement. C'est le comportement du passager clandestin (free rider) (Amoussouga et al,

2015). Cette limitation peut toutefois être compensée par une intervention financière du gouvernement central ou des régions de résidence de ces bénéficiaires (Wildasin, 2004).

Face aux difficultés de mobilisation des recettes locales en Afrique, un séminaire s'est tenu en février 2009 à Agadir au Maroc. Les participants à ce séminaire ont relevé les obstacles majeurs qui entravent la mobilisation de la fiscalité locale. Ces obstacles concernent essentiellement l'incivisme fiscal et le rejet de la fiscalité foncière par les classes moyennes qui la considèrent comme injuste compte tenu de leur difficulté à épargné et par les plus favorisés qui s'y opposent parce qu'elle est susceptible d'abaisser le rendement de leur patrimoine.

Aux sorties de ce séminaire, il a été convenu d'améliorer l'efficacité du recouvrement en identifiant et délimitant strictement les responsabilités des différentes entités intervenant dans la perception des recettes locales et de veiller à l'exercice effectif de l'ensemble des compétences en matière de recouvrement, y compris les procédures de recouvrement forcé.

Selon Dambele (2008), la stratégie sur le prélèvement fiscal proposée par les acteurs locaux et les services déconcentrés des impôts concerne : la maitrise du potentiel fiscal ; la mise en place des cadres de concertation en matière de suivi budgétaire et de trésorerie ; le rapprochement de l'administration fiscale des usagers par la création et l'animation de perception de ville ; la sensibilisation des citoyens sur le rôle et la place de l'impôt dans le développement local.

Ainsi Bangaly et al. (2009) ont déterminé les facteurs qui expliquent la faiblesse du recouvrement des impôts et taxes. Ils pensent que « l'électoralisme » est devenu une entrave au recouvrement car le régisseur ne peut exercer de trop forte pression sur certains redevables sans compromettre les chances du Maire aux prochaines échéances électorales. Pour ces auteurs, le non maitrise de la matière imposable et le faible niveau de déconcentration des services du trésor apparaissent comme des contraintes majeures liées au recouvrement des taxes et impôts. A cet effet, ils

recommandent les actions prioritaires comme l'identification fiscale d'un contribuable ; le renforcement de l'administration fiscale ; l'amélioration des relations entre l'administration et les contribuables ; la culture du civisme fiscale de la population. Ainsi, nous pouvons retenir avec Agrawadetal (1999) que la décentralisation est une stratégie de gouvernance pour faciliter le transfert de pouvoir tout près de ceux qui sont les plus affectés par son exercice. Ce transfert pourrait se résumer par un principe d'équilibre d'exercice de pouvoir entre l'Etat et les collectivités locales

### 3. Revue empirique

La problématique d'une meilleure politique de mobilisation des ressources propres locales a fait l'objet d'un débat empirique entre plusieurs auteurs. Dans sa théorie « Le gouvernement local serait mieux placé que le gouvernement central pour procurer plus efficacement des biens publics à ses résidents », Hayek (1954) montre une relation entre la décentralisation fiscale et la croissance économique.

Fukasaku et De Mello (1993) dans leur étude sur « la décentralisation fiscale » montrent que la décentralisation fiscale à un impact positif sur la situation budgétaire lorsque les dépenses locales sont entièrement financées par les ressources locales. Par contre, Xie et al. (1999) et Zhang et Zou (1999) dans leur étude sur la même thématique montrent un lien négatif important entre la décentralisation fiscale et la croissance économique. Selon ces derniers, le transfert de responsabilités de dépenses aux Collectivités Territoriales décentralisées n'est pas compensé par une réduction proportionnelle des dépenses de l'Etat. De ce fait, le transfert de ressources aux Collectivités Territoriales Décentralisées pourrait avoir privé l'Etat des ressources importantes. La différence constatée dans les deux études peut être expliquée par l'écart entre les années de recherche et le terrain d'étude.

Plus loin, certains auteurs comme Attila et al (2006), dans leur étude sur la Corruption et mobilisation des recettes publiques soulignent que la gouvernance

publique affecte la mobilisation fiscale. Ainsi, une forte corruption affecte la croissance des ressources fiscales de nombreux pays en développement. Cependant, Chambas et Duret (2001) dans leur étude sur la nature de la relation entre niveau de la fiscalité centrale et locale, tendent de faire apparaître une relation de complémentarité. Pour eux, une bonne mobilisation fiscale centrale serait favorable à la mobilisation de ressources locales ; inversement, une médiocre mobilisation fiscale centrale serait défavorable à la mobilisation de ressources fiscales locales.

Par ailleurs, dans l'ensemble des pays africains, l'incidence de la pauvreté reste très élevée. Il s'agit là d'un facteur défavorable à la mobilisation de ressources fiscales (Chambas,2005 ; Brun et al, 2004). Bon nombre de travaux ont été effectuer pour montrer l'incidence de la pauvreté sur la mobilisation des ressources propres de nos communes. Frey et al, (2001) ; Acemoglu et Robinson, (2001) en travaillant sur la pauvreté et la mobilisation de ressources locales propres, trouvent que l'instabilité politique et les violences peuvent être des facteurs de refus de l'impôt. En revanche, Araujo-Bonjean et Chambas, (2004) signale dans leur étude sur la même thématique, que malgré le développement de techniques fiscales de plus en plus adaptées au défi posé par les activités informelles, une forte informatisation de l'économie induite par une grande pauvreté détériore la capacité de mobilisation des ressources publiques.

La réflexion s'en suit avec Tonou (2007), qui en travaillant sur « Analyse du mécanisme de mobilisation des ressources par les municipalités : cas de la commune d'Abomey-Calavi » trouve que cette Commune n'est pas en dehors du processus de la décentralisation et rencontre les mêmes problèmes que les autres collectivités locales en termes d'équipements et d'infrastructures sociocommunautaires. Il pense également que si l'objectif majeur de la décentralisation est d'instaurer une démocratie de proximité qui favorise le règlement rapide de bon nombre de dossiers, notamment en matière d'équipements et d'infrastructures, alors, la question de financement des communes doit être mieux étudiée.

Abondant dans le même sens, Gbacada (2005), en travaillant sur « la mobilisation des ressources dans la collectivité décentralisée du Bénin : cas de la commune d'Abomey » trouve que la démocratie avance de façon irréversible au Bénin depuis l'installation des conseils communaux ou municipaux au début de 2003. Selon lui Ce processus doit être soutenu afin d'impliquer réellement le citoyen dans l'exercice du pouvoir à la base. Et insiste que l'une des voies pour y parvenir est de résoudre les problèmes liés la faiblesse des recouvrements des recettes locales. Pourtant, Kiki et al (2019) signalent dans leur étude sur les stratégies de mobilisation des ressources locales pour le développement des communes d'Avrankou, d'Adjarra et d'Akpo-Misserete au sud du Benin, que les stratégies de mobilisation des ressources locales propres pour un financement efficace des projets de développement local sont multiples. Mais parmi elles, celles qui génèrent de façon significative les ressources financières sont les taxes et impôts, les infrastructures marchandes, hydrauliques, routières, les espaces publics aménagés et les cimetières. La différence entre les deux études est liée aux méthodes d'analyse et du cadre d'étude.
De l'analyse des travaux des auteurs sur la question liée à la relation entre les ressources propres et dépenses locales, il ressort que, les composantes les plus importantes des ressources locales sont les recettes des marchés et les recettes tirées de l'établissement des actes administratifs et autres. Une bonne politique des communes pour le recouvrement et la gestion, et la sécurisation des recettes aidera les communes à avoir une véritable autonomie financière. En d'autres termes, une bonne gouvernance locale.

**Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche**

Dans le cadre de notre étude, en raison de l'objectif visé par la décentralisation qui est de favoriser le développement local à travers l'investissement local (Lemieux, 2001), nous mesurons le développement local par les dépenses d'investissement local.

## 1. Analyse de l'effet des ressources propres sur les dépenses d'investissement local

### 1.1. Stratégie empirique d'estimation

L'objectif de cette étude est d'analyser l'effet des ressources propres sur le développement local. Or, pour Lemieux (2001), l'objectif de la décentralisation est de favoriser le développement local à travers l'investissement. Ainsi, dans le cadre de notre étude, le développement local est mesuré par les dépenses d'investissement local. Il est donc opportun d'expliquer les dépenses d'investissement local par les recettes fiscales, les recettes non fiscales et d'autres variables de contrôle.

Pour y parvenir, la méthodologie adoptée est inspirée du modèle théorique de Peronnet (1956) qui implique dans l'explication de l'investissement local, les variables comme les ressources d'autofinancement, les subventions d'équipement reçues (Derycke et Gilbert, 1988).

Ce modèle peut s'écrire sous la forme ci-dessous :

$\boldsymbol{dl_t = \beta_0 + \beta_j X_t + \varepsilon_t}$ Où

$dl_t$ représente les dépenses d'investissement local réalisée par la commune à la date $t$ et $X_t$ la valeur de la variable explicative (rf, rnf, tr, pop) pour la commune à la date $t$. Et $\beta_j$ les paramètres à estimer, $\varepsilon_t$ le terme d'erreur et t les années.

Ainsi notre modèle empirique se présente comme suit :

$$\boldsymbol{dl_t = \beta_0 + \beta_1 rf_t + \beta_2 rnf_t + \beta_3 tr_{it} + \beta_4 pop_{it} + \varepsilon_{it}}$$

Afin d'obtenir des coefficients de régression simple à interpréter et des grandeurs réduites, nous avons procédé à la linéarisation du modèle empirique. La forme linéarisée de notre modèle se présente comme suit :

$$\boldsymbol{ldl_t = \beta_0 + \beta_1 lrf_t + \beta_2 lrnf_t + \beta_3 ltr_t + \beta_4 lpop_t + \varepsilon_{it}}$$

$dl_t$ : C'est la variable dépendante. Elle représente les dépenses d'investissement local réalisées par la commune la date t.

$rf_t$: C'est la variable d'intérêt. Elle représente les recettes fiscales mobilisées pour le compte de la commune à la date t. Elles sont constituées d'impôts directs locaux

(Taxe Foncière, Taxe Professionnelle…) dont le recouvrement relève de la compétence des structures de l'Etat central (Direction Générale des Impôts).

$rnf_t$: C'est la seconde variable d'intérêt. Elle représente les recettes non fiscales mobilisée par la commune elle-même à la date t. Elle comprend les impôts indirects locaux, produits du patrimoine, recettes liées aux prestations et services, taxes administratives.

$tr_t$ : Il s'agit des transferts de l'Etat et des PTF (variable de contrôle) destinés à financer les dépenses d'investissement à la date t.

$pop_{it}$ : C'est l'effectif de la population dans la commune de Dogbo à la date t.

t : la période d'étude avec t=1,2…17.

$\beta_j$ les paramètres à estimer

Les effets attendus des variables impliquées dans le cadre de notre étude se résument dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n°1 : Présentation des variables et les effets attendus**

| Variables | Définition des variables | Signes attendus |
|---|---|---|
| **Variable expliquée** | | |
| ***Dl*** | Dépenses d'investissement local | |
| **Variables explicatives** | | |
| ***Rf*** | Recettes fiscales | + |
| ***Rnf*** | Recettes non fiscales | + |
| ***Tr*** | Transfert | + |
| ***Pop*** | Taille de la population | + |

**Source :** Auteurs 2021

## 1.2. Techniques d'analyse des données

Dans ce modèle, il y a quatre régresseurs, y compris le terme constant. Les Moindres Carrés Ordinaires (MCO) permettent d'obtenir les estimateurs consistants et efficaces des paramètres.

L'estimation du modèle économétrique de cette étude se fera par la méthode des moindres carrées ordinaires. Les statistiques permettront de valider ledit modèle.

Ainsi pour la validation du modèle et l'interprétation des résultats des tests économétriques seront effectués après la régression des moindres carrées ordinaires.

## 1.3. Tests économétrique pour les séries temporelles

### 1.3.1. Test de stationnarité

En général, les méthodes statistiques classiques de l'économétrie ont été conçues pour des séries stationnaires dont les propriétés statistiques ne changent pas au cours du temps. Ainsi, il est important de vérifier si les variables sont stationnaires, c'est-à-dire si les séries conservent une distribution constante au cours du temps.

Le test de stationnarité utilisé ici est le test des racines unitaire de Dickey-Fuller (DF) et de Dickey-Fuller Augmenté (ADF). Les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : Présence de racine unitaire, contre l'hypothèse alternative

H1 : Absence de racine unitaire

Lorsque la P-value associé à la statistique de Mackinnon est inférieure à 5%, on rejette H0, alors la série est stationnaire en niveau. Par contre si P-value est supérieure à 5% on ne rejette pas H0, dans ce cas il faut passer en différence première. La règle de décision est la même.

### 1.3.2. Test de cointégration

Le test de cointégration permet de vérifier si les variables du modèle sont cointégrées.

Les hypothèses du test de cointégration sont les suivantes :

H0 : Absence de cointégration ;

H1 : Existance de cointégration.

La présence d'étoile sur la statistique de la trace montre qu'il existe une relation de cointégration dans les séries. D'où on peut utiliser le modèle à correction d'erreur. Dans le cas contraire on utilise les moindres carrées ordinaires.

### 1.3.3. Test de normalité des erreurs

Le test de normalité des erreurs utilisé ici est celui de Jarque-Bera (1987). Ce test, fondé sur la notion de skewness (asymétrie) et de kurtosis (aplatissement), permet de vérifier la normalité d'une distribution statistique. Les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : Les erreurs suivent une loi normale ;

H1 : Les erreurs ne suivent pas une loi normale.

Ce test est basé sur la statistique de Chi2. La règle de décision indique que, lorsque la p-value associée à cette statistique est inférieure à 5%, l'hypothèse de normalité des erreurs est rejetée.

### 1.3.4. Test d'hétéroscédasticité

Le test d'hétéroscédasticité réalisé est le test de Breusch et Pagan (1979) ou le test du multiplicateur de Lagrange (LM). Il teste la significativité des effets aléatoires à travers l'hypothèse nulle selon laquelle la variance des résidus individuels est égale 0. La statistique a une distribution du Chi2 en présence de l'hypothèse nulle (Green, 2012). Lorsque la valeur p-value associée à cette statistique est inférieure à 5%, l'hypothèse de la présence significative des effets aléatoires est acceptée.

### 1.3.5. Test de Ramsey reset

Le test de Ramsey reset permet de tester l'omission des variables explicatives pertinente ou une mauvaise spécification du modèle. A cet effet, les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : Bonne spécification ;

H1 : Mauvaise spécification.

Ce test est basé sur la statistique de Chi2. La règle de décision indique que, lorsque la p-value associée à cette statistique est inférieure à 5%, on rejette H0.

# CHAPITRE III : ANALYSE EMPIRIQUE DES RESULTATS DE L'ETUDE

## Chapitre 3 : Analyse empirique des résultats de l'étude

Dans ce chapitre, nous présentons les résultats issus de notre recherche, leur interprétation et leur analyse afin de vérifier les hypothèses et enfin des suggestions.

### Section 1 : Présentation des ressources propres et analyse des résultats de l'étude

Nous présentons dans le premier paragraphe de cette section l'évolution des ressources propres et ensuite dans le second paragraphe l'analyse résultats d'estimation de l'effet des ressources propres sur les dépenses d'investissement local.

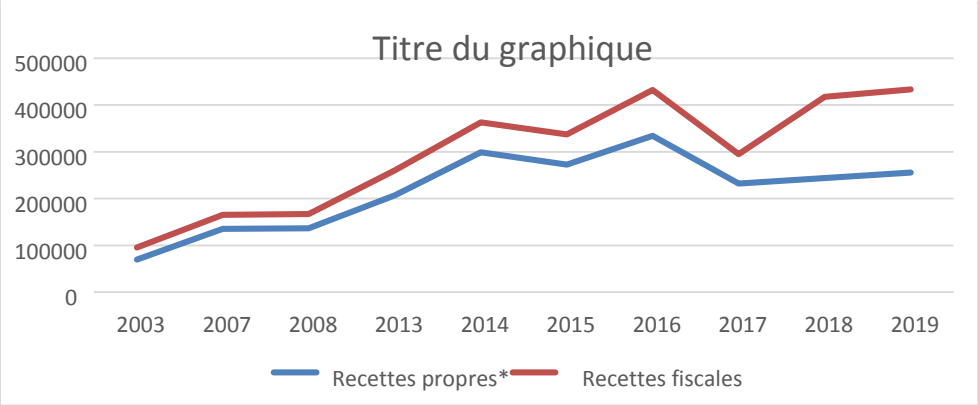
#### Paragraphe 1 : Présentation des ressources propres

Nous présentons ici l'évolution des ressources propres de la commune de DOGBO au cours des périodes de 2003-2019.Les ressources propres sont celles mobilisées essentiellement sur le territoire communal et sont composées des recettes fiscales et des recettes non fiscales.

Les recettes fiscales comprennent le produit des impôts directs, le produit des impôts indirects, le produit de toute taxe locale prévue au code général des impôts et le produit des impôts partagés.

Les recettes non fiscales peuvent comprendre le produit d'exploitation du domaine public, le produit des prestations et de service et le produit du patrimoine communal.

**Graphique 1 : Evolution des ressources propres et fiscales en milliers FCFA.**

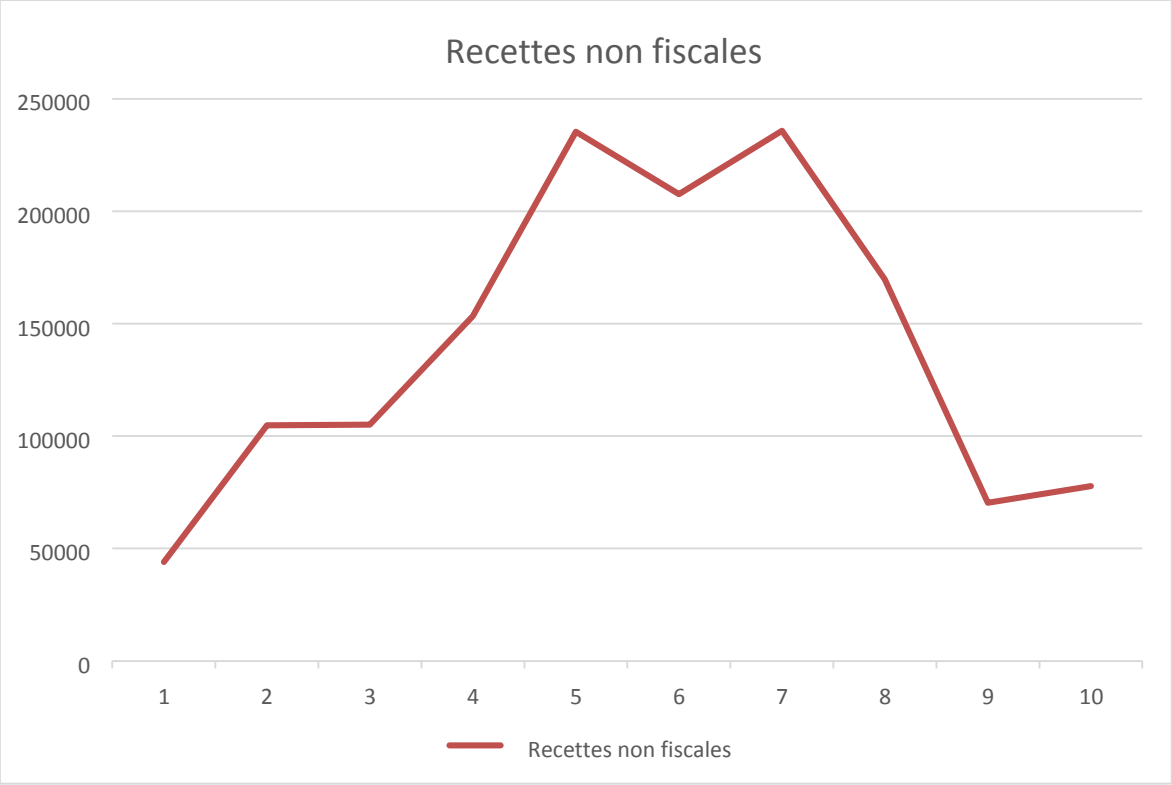



**Source :** Auteurs à partir des données de l'étude 2021

Il ressort de l'observation de ce graphique que les ressources propres mobilisées par les Communes du Benin ont connu une croissance continue sur les périodes de 2003 à 2014 ; 2015 à 2016 et de 2017 à 2019. Elles ont également une baisse continue qui s'explique par la tendance vue sur la période de 2014 à 2015 et de 2016 à 2017. En effet d'un montant de 696.396.000FCFA en 2003, elles passent à 299.111.000 FCFA en 2014 (CONAFIL). La tendance étant les mêmes au niveau des ressources propres et fiscales, disons donc que la maitrise d'autonomie financière et la capacité administrative des collectivités locales s'améliorent au fur et à mesure que l'année de la décentralisation évolue.

Il parait opportun de rappeler que la période de 2003-2007 correspond à la gestion de la première mandature. La faible ressource propre de 2003 pourrait être due à la non maitrise de la notion de la décentralisation par les élus locaux et le manque de cadres qualifiés dès le début de cette réforme.

**Graphique 2 : Évolution des recettes non fiscales en milliers de FCFA**




**Source :** Auteurs à partir des données de l'étude 2021

L'analyse de ce graphique montre que les recettes non fiscales Connaissent une croissance progressive de 2003 à 2014 où elles atteignent le niveau maximal avec un montant de 235.384.000 FCFA. A la suite, elles ont connu une baisse continue sur la période 2016 à 2018 et passent à 70.356.000 FCFA. Les questions qui y sont relatives devraient faire l'objet de réflexion approfondie au niveau stratégique au ministère de la décentralisation et de la gouvernance locale (MDGL). La qualité du système de décentralisation du Benin en dépend ; il ne saurait y avoir de décentralisation sans autonomie financière des collectivités locales. Il serait important que le MDGL veille au côté de l'administration fiscale à l'amorce de réflexion profonde pour renforcer et moderniser l'appui des services des impôts aux collectivités.

**Paragraphe 2 : Analyse de l'effet des ressources propres sur les dépenses d'investissement local**

**1. Statistique descriptives**

Le tableau n°3 présente les statistiques descriptives des variables. De l'analyse de ce tableau, il ressort que les dépenses moyennes annuelles d'investissements de la commune de Dogbo s'élèvent à un taux de 57,05% avec un minimum de 42,77% en 2003 et un maximum de 67,55% en 2018. En ce qui concerne les recettes fiscales, elle mobilise une moyenne de 596.583.000F CFA avec un maximum de 1.775.498.000F CFA en 2019 et un minimum de 1.844.926.000F CFA en 2015. Quant aux recettes non fiscales, elles s'élèvent en moyenne à 1.221.908.000F CFA avec un maximum de 2.359.093.000F CFA en 2016 et un minimum de 4.407.683.000F CFA en 2003.

S'agissant des transferts de l'Etat et des partenaires, ils s'élèvent à une moyenne communale de 4.099.024.000F CFA avec un maximum de 1.054.124.000 F CFA en 2015 et un minimum de 0 F CFA en 2003. Quant à la population communale, elle s'élève sur l'ensemble de la période d'étude à une moyenne d'environ

1.021.184.000 habitants avec un maximum de 1.266.834.000 d'habitants en 2019 et un minimum de
7.964.015.000 habitants en 2003.

**Tableau n°2 : Statistique descriptive**

| Variables | Moyenne | Minimum | Maximum |
|---|---|---|---|
| **Dl en milliers de fcfa** | 238678.7 | 15319.87 | 523417.3 |
| **Rf en milliers de fcfa** | 59658.3 | 18449.26 | 177549.8 |
| **Rnf en milliers de fcfa** | 122190.8 | 44076.83 | 235909.3 |
| **Tr en milliers de fcfa** | 409902.4 | 0 | 1054124 |
| **Population** | 102118.4 | 79640.15 | 126683.4 |

**Source :** Auteurs à partir des données de l'étude 2021

**2. Test de stationnarité**

Le test de stationnarité utilisé ici est le test des racines unitaire de Mickey-Fuller (DF) et de Dickey-Fuller Augmenté (ADF). Les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : Présence de racine unitaire, contre l'hypothèse alternative

H1 : Absence de racine unitaire

Lorsque la P-value associé à la statistique de Mackinnon est inférieure à 5%, on rejette H0, alors la série est stationnaire en niveau. Par contre si P-value est supérieure à 5% on ne rejette pas H0, dans ce cas il faut passer en différence première. La règle de décision est la même.

Au vu des résultats du test de stationnarité en niveau, la probabilité P-value associé la statistique de Mackinnon pour toutes les variables de l'étude est strictement supérieure à 5%. On ne rejette pas l'hypothèse H0 d'où les variables ne sont pas stationnaires en niveau. Par contre, en différence première, toutes les variables à l'exception des dépenses d'investissement local sont stationnaires du fait de leurs

Pvalue qui sont strictement inférieures à 5%. Le tableau ci-dessous présente les résultats du test de stationnarité ADF.

**Tableau n°3 : Résultat du test de stationnarité**

| Variable | Statistique | Pvalue | Conclusion |
|---|---|---|---|
| | **En niveau** | | |
| lDl | -2.332 | 0.1619 | Non stationnaire |
| lRf | -0.139 | 0.9454 | Non stationnaire |
| lRnf lTr | -2.342 | 0.1589 | Non stationnaire |
| lPop | -1.761 | 0.4001 | Non stationnaire |
| | -0.656 | 0.8579 | Non stationnaire |
| | **En différence première** | | |
| dlDl | -3.483 | 0.0011 | Stationnaire |
| dlRf | -6.742 | 0.0000 | Stationnaire |
| dlRnf | -3.513 | 0.0077 | Stationnaire |
| dlTr | -3.112 | 0.0257 | Stationnaire |
| dlPop | -3.873 | 0.0022 | Stationnaire |

**Source :** Auteurs à partir des données de l'étude 2021

### 3. Test de cointégration

Le test de cointégration utilisé est celui de Johansen. Les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : Absence de cointégration

H1 : Existance de cointégration

Au regard du résultat du test de cointégration, l'absence d'étoile sur la statistique de trace (annexe 3) montre qu'il n'existe pas une relation de Co intégration dans les séries. Par conséquent, le modèle à correction d'erreur n'est pas faisable. Ainsi nous sommes appelés à utiliser les moindres carrées ordinaires.

### 4. Résultat d'estimation des MCO

La probabilité attachée à la statistique de Fisher (P =0.0000) est inférieure à 1%. D'où le modèle est globalement significatif, la variation de ldl est expliquée à 93.94% (R=0.9379) par les variables explicatives du modèle et témoigne une bonne qualité d'ajustement du modèle. Par ailleurs, les variables telles que lrf, lrnf et ltr

sont significativement différent de zéro au seuil de 5%. Par contre la variable lpop est non significative au seuil de 5%. Toute chose étant égale par ailleurs, une augmentation d'une unité de la recette fiscale (LRF), la recette non fiscale (LRNF) et des transferts (LTR) entraine une augmentation respective de 0,63% ; 0,68% ; 0,08% des dépenses locales d'investissement.

Le tableau suivant résume les résultats d'estimation des moindres carrées ordinaires.

**Tableau n°4 : Résultat d'estimation des MCO**

| Variables | Coefficient | Ecarttype | t-Statistique | Probabilité | Significativité |
|---|---|---|---|---|---|
| C | -24.70425 | 19.85222 | -1.244407 | 0.2371 | - |
| LRF | 0.639337 | 0.124604 | 5.130951 | 0.0000 | Oui |
| LRNF | 0.684523 | 0.270412 | 2.531403 | 0.0264 | Oui |
| LPOP | 1.976927 | 2.316254 | 0.853502 | 0.4101 | Non |
| LTR | 0.086827 | 0.029178 | 2.975808 | 0.0116 | Oui |
| | $R^2$ = 0.937955 | | Prob (F-statistic) = 0.0000 | | |

**Source** : Réalisé par les auteurs à partir des données de l'étude

## 5. Tests économétriques

### 4.1. Test de normalité des erreurs

Le test de normalité des erreurs utilisé ici est celui de Jarque-Bera (1987). Ce test, fondé sur la notion de skewness (asymétrie) et de kurtosis (aplatissement), permet de vérifier la normalité d'une distribution statistique. Les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : Les erreurs suivent une loi normale ;

H1 : Les erreurs ne suivent pas une loi normale.

Ce test est basé sur la statistique de Chi2. La règle de décision indique que, lorsque la p-value associée à cette statistique est inférieure à 5%, l'hypothèse de normalité des erreurs est rejetée.

Au regard des résultats de ce test, la P-value associée à la statistique est 0.17, une valeur strictement supérieure à 5% ; alors on ne rejette pas l'hypothèse de normalité des erreurs.

### 4.2. Test d'hétéroscédasticité

Le test d'hétéroscédasticité réalisé est le test de Breusch et Pagan (1979) ou le test du multiplicateur de Lagrange (LM). Il teste la significativité des effets aléatoires à travers l'hypothèse nulle selon laquelle la variance des résidus individuels est égale 0. La statistique a une distribution du Chi2 en présence de l'hypothèse nulle (Green, 2012). Lorsque la valeur p-value associée à cette statistique est inférieure à 5%, l'hypothèse de la présence significative des effets aléatoires est acceptée.

Au vu des résultats la P-value étant 0.72 valeur supérieure à 5%, l'hypothèse de la présence significative des effets aléatoires est rejetée.

### 4.3. Test de Ramsey reset

Le test de Ramsey reset permet de tester l'omission des variables explicatives pertinente ou une mauvaise spécification du modèle. A cet effet, les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : Bonne spécification ;

H1 : Mauvaise spécification.

Ce test est basé sur la statistique de Chi2. La règle de décision indique que, lorsque la p-value associée à cette statistique est inférieure à 5%, on rejette H0.

Il ressort de l'analyse du résultat de ce test que la probabilité est 0.1243, une valeur strictement supérieure à 5% ; alors il y a une bonne spécification du modèle.

Le tableau suivant résume le résultat des tests économétriques effectués.

**Tableau n°5 : Résultat des tests économétriques effectués**

| Tests | P-value | Statistique |
|---|---|---|
| **Test de normalité** | 0.1707 | 3.54 |
| **Test d'hétéroscédasticité** | 0.7257 | 0.12 |
| **Test de Ramsey reset** | 0.1243 | 2.51 |

Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de l'étude

## Section 2 : Vérification des hypothèses et suggestions

Il est présenté dans cette section la vérification des hypothèses dans le premier paragraphe et les suggestions dans le second paragraphe.

## Paragraphe 1 : Vérification des hypothèses

Au terme de l'analyse des résultats ci-dessus obtenus, il est devenu impératif de tester les hypothèses émises au début de notre recherche. A cet effet, nous procédons à la vérification hypothèse par hypothèse.

### 1. Vérification de l'hypothèse H1

La première hypothèse émise est la suivante : « Les ressources fiscales ont un effet positifs et significatifs sur les dépenses d'investissement local ». L'analyse des résultats d'estimation des moindres carrées ordinaire révèle un coefficient 0.63 aux ressources fiscales avec une probabilité P = 0.0000 inférieure à 5%, alors les ressources fiscales sont positivement significatives. Ainsi, on peut donc conclure que notre première hypothèse est confirmée.

### 2. Vérification de l'hypothèse H2

La deuxième hypothèse de notre étude se présente comme suit : « Les ressources non fiscales ont un effet positifs et significatifs sur les dépenses d'investissement local ».

Il s'est avéré que les moindres carrées ordinaires montrent une incidence positive et significative des recettes fiscales. Ceci s'explique avec la probabilité P=0.026 inférieure à 5% avec un coefficient positifs égal à 0.684523. Or dans le cadre de notre étude, la fiscalité a été mesurée par les recettes fiscales. Ainsi, nous pouvons donc conclure sans ambiguïté que la seconde hypothèse émise est confirmée.

On retient donc de tout ce qui précède que nos deux hypothèses émises sont confirmées. Il s'avère donc important de faire quelques suggestions à l'endroit des décideurs publics pour une bonne mobilisation de la capacité locale en vue d'impacter significativement le développement local.

## Paragraphe 2 : suggestions

Au vu des résultats de cette recherche, il paraît nécessaire de ce fait de suggérer aux autorités communales et administratives à divers niveaux ainsi qu'aux autres parties prenantes concernées de jouer leurs rôles dans le processus de mobilisation des

ressources financières en général et des recettes fiscales en particulier afin de promouvoir le développement à la base. Plus concrètement, pour parvenir à une mobilisation efficace des recettes fiscales dans la commune afin d'impacter le développement local, il est nécessaire de : mettre en place un contrat de performance entre la commune et ses agents collecteurs ; élargir l'assiette fiscale par une réduction des sources d'évasions fiscales ; actualiser de façon annuelle les matières imposables ; soumettre les politiques d'investissement local aux populations pour inciter ces derniers au civisme fiscal ; centraliser la gestion des infrastructures marchandes dans un seul service ; définir un système de suivi évaluation externe (audit) de la mobilisation des ressources propres et leur gestion ; élargir la base fiscale, en adoptant les taxes communicationnelles de développement du ressort de l'autorité communale) ; aussi, le recrutement des agents collecteurs sur la base des critères objectifs afin d'éviter les situations de détournement, de clientélisme, de favoritisme, toute chose ne permettant pas d'optimiser la collecte des droits de places s'avère indispensable ; faire recours à une expertise externe pour accompagner la réforme de la gestion des infrastructures marchandes ; faire un contrôle régulier quelques heures après le passage des agents collecteurs pour voir si le ticket reçu par le contribuable convient à ce qu'il a payé ; rendre le RFU de la Commune plus opérationnel pour faciliter le recensement et la mobilisation des ressources fiscales et non fiscales ; renforcer les moyens matériels et humains de l'administration fiscale dans le but d'asseoir et de recouvrer efficacement les impôts et taxes locaux et enfin sensibiliser la population sur l'importance du paiement des impôts et taxes.

## Conclusion

Cette étude s'est consacrée à l'effet des ressources propres sur le développement local au Bénin plus précisément dans la commune de Dogbo. Une technique statistique a été exploitée pour l'analyse des données de sources secondaires issues de la Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL) et du service de la mobilisation des ressources de la Mairie de Dogbo. Les résultats issus de la vérification des hypothèses révèlent que les ressources fiscales ont un effet positif et significatif sur les dépenses locales. De même, les ressources non fiscales ont également un effet positif et significatif sur les dépenses locales. Cela révèle qu'elles contribuent au développement local dans la commune. Une bonne politique de la commune pour le recouvrement, et la sécurisation des recettes l'aidera à avoir une véritable autonomie financière.

Pour une mobilisation efficace desdites ressources, nous avons proposées des approches de solutions qui se résument comme suit : étendre le registre foncier urbain de la commune afin de répertorier les acteurs intervenant dans la mobilisation des ressources financières ; avoir une bonne collaboration entre les contribuables et l'administration fiscale ; faire la promotion des sites touristiques comme le site de GOUNOUDOUDJI dans le but de permettre aux touristes de venir dans la commune.

Cependant, ce travail n'a pas la prétention d'avoir abordé tous les aspects du sujet.

C'est pourquoi des études ultérieures pourraient se pencher sur ou approfondir les questions relatives à une gestion plus rationnelle des ressources financières des collectivités territoriales décentralisées et aux stratégies d'élaboration et de mise en œuvre de leurs programmes d'investissements pour le bien-être des populations. Aussi la faible taille de l'échantillon constitue l'une des plus grandes limites de cette étude. En effet l'expérience de la décentralisation au Bénin ne nous permet pas actuellement d'avoir un maximum de 30 observations.

**Références bibliographique**


- Acemoglu, D. et J.A. Robinson, (2001) "A Theory of Political Transitions", American Economic Review, 91(4), 938-963;
- ADEGNIKA (2005), « Décentralisation au Bénin : la question du transfert des compétences et des ressources par l'Etat aux Communes »63p ;
- AFRICITE (2000), « financer les collectivités locales d'Afrique pour assurer le développement durable du continent », 6p ;
- Agrawal, A. and J. Ribot (1999), "Accountability in Decentralization: A Framework with South Asian and West African Environmental Cases";
- AKOHOU GBACADA (2005), « la mobilisation des ressources dans les collectivités décentralisées du Bénin : cas de la commune d'Abomey », mémoire de Maitrise professionnelle, droit public ;
- Araujo Bonjean, C. et G. Chambas (2004), "Taxing the urban unrecorded economy in subSaharan Africa" in Taxing the Hard to Tax. Lessons from theory and Practice, J. Alm, J. Martinez, Eds, Elsevier, 2004;
- Attila, G., Chambas G. et J-L. Combes (2006), « Corruption et mobilisation des recettes publiques : une analyse économétrique sur les pays en développement ». Communication au Colloque AUPELFUREF, Paris, septembre ;
- Bako-Arifari, N., Dicko, A., Doevenspeck, M., Sanou, B. et U. Singer (2004), « Financer la décentralisation, Taxe et impôts à l'échelle locale Bénin, Burkina Faso et Mali, Institut Royal des Tropiques », 97 p ;
- Chambas et al (2005), « Afrique au Sud du Sahara. Mobiliser des ressources fiscales pour le développement Economica », Paris ;
- Cambas et al (2007), « La mobilisation de ressources propres locales en Afrique », 22 juin ;
- DEMBELE O. (2009), « Autonomie Financière des Collectivités Locales d'Afrique : Stratégies et outils d'aide à la mobilisation des ressources locales : version électronique, réalisée par CIFAL Ouagadougou ; du 08/06/09 ; Douala (Cameroun) » 4p ;

- Fukasaku, et De Mello (1993), "Fiscal decentralization and intergovernmental relation in transition economies", Policy Research Working Paper-WPS1122: Washington-WB;
- GAUDEMET, P.-M. et J. MOLINIER (1996), « Finances Publiques », Editions

  Montchrestien, Paris, T. I, Budget/Trésor, 1996, p. 176 ;
- GILBERT, G. (1999), « L'autonomie financière des collectivités locales est-elle en question ? » in Quel avenir pour l'autonomie des collectivités locales ? Les 2ièmes entretiens de la Caisse des dépôts, Paris, Éditions de l'Aube, pp. 159190 ;
- GRANDCHAMP et al (2003), « Les processus de mobilisation d'une communauté locale : des initiatives de communauté visant l'amélioration de la qualité de vie », Centraide du Grand Montréal, Février 2003 ;
- Guillien, R. et J. Vincent (1999), « Lexique des termes juridiques », 12 éd., Paris, Dalloz, (p. 169) ;
- Halidou, S. (2004). « Une décentralisation inachevée au Niger ». Télescope, 11.3 (juin) : 7-12 ;
- Hayek, F-A. (1954), « Décesntralisation fiscale et croissance des dépenses locales dans les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun : cas de la ville de Douala », 78p ;
- Holo T. (1986), ''La décentralisation au Bénin : mythe ou réalité ?'', Revue béninoise des sciences juridiques et administratives, n°7, décembre 1986, p. 1 ;
- Institut National De La Statistique Et De L'analyse Economique, Cahier des villages et quartiers de ville du département du couffo, (RGPH-4, 2013) ;
- Keita, A. et al (2008), « Accroitre les ressources financières des communes : pratiques émergentes en Afrique de l'Ouest et du Centre », sous la direction de G. Baltissen et T. Hilhorst, Amsterdam : KIT ;
- KIKI et al (2019) « Stratégies De Mobilisation Des Ressources Locales Pour Le

- Développement Des Communes D'avrankou, D'adjarra Et D'akpro-Misserete Au Sud Du Benin » vol 17, NO 2 ;
- Kom, T. (1996), « Développement communal et gestion urbaine au Cameroun : les enjeux de la gestion municipale dans un système décentralisé », Edition Clé, Yaoundé ;
- LEGENDRE (1993). « Dictionnaire actuel de l'éducation ». Montréal : Guérin/Paris
    - : Eska (2ème édition). Voir p. 476-477 ;
- Lemieux, V. (2001) « Décentralisation Politique et Relation du Pouvoir », Université de Laval/Québec ;
- Les comptes administratifs de 2005à 2020 de la commune de Dogbo ;
- Nguni, O. (1996), « L'Etat et les milieux d'affaire au Cameroun : autoritarisme, ajustement au marché et démocratie » (1975-1996), CEAN-IEP de Bordeaux et Grap ;
- Oates, W. (1972), "Fiscal federalism, Harcourt Brace Jovanovich", New York;
- Oates, W. (1993), «Fiscal decentralization and economic development», National Tax Journal, vol. 46, n° 2, pp. 237-243;
- Oates, W. (2005), "Toward a second-Generation theory of fiscal federalism", International tax and public, vol. 12, Number 4/August 2005, pp. 349-373;
- Organisation des Nations Unies (ONU) (1964), « décentralisation en vue du développement national et local » ;
- Poulin, Y. (2004), « La décentralisation en Afrique, qu'avons-nous appris ? » Télescope 11(3): 2-6 ;
- Recueil des lois de décentralisation, DGDGL-GIZ-finale-corrigé ;
- Requier-Desjardins, D. (2009), « Territoires – Identités – Patrimoine : une approche économique ? », Développement durable et territoires ;
- Roux, A. (2006), ''L'autonomie financière des collectivités locales en Europe'', Rapport introductif, Annuaire internationale de justice constitutionnelle, p. 499 ;

- Toubala (2004), « Mobilisation des ressources locales pour le financement des futures Communes » ;
- Weinsou, C. G. (2006), « Le financement du développement : le cas de la commune de POBE au Bénin », SNV, Porto Novo ;
- Weinsou, C. G., (2006), « Le financement du développement : le cas de la commune de POBE au Bénin », SNV, Porto Novo ;
- Xie, D., Zou, H. et Davoodi, H., (1999), « Fiscal decentralization and Economic
- Growth in the United States », Journal of Urban Economics, vol. 45, pp. 228-
  - 239;
- Xie, D., Zou, H. et H. Davoodi (1999), « Fiscal decentralization and Economic Growth in the
- United States », Journal of Urban Economics, vol. 45, pp. 228-239;
- Yatta F. P. (2000), « la décentralisation financière en Afrique », 9p ;
- Yalta, F. P. (2009), « La décentralisation fiscale en Afrique : enjeux et perspectives », Karthala, Pari ;
- Zhang, T. et H.-F. Zou (1999), « Fiscal Decentralization, Public Spending, and Economic Growth on China », Journal of Public Economics, n°67, pp. 221
- HOUNMENOU B. (2006) « décentralisation, gouvernance participative et dynamique locale de développement : étude de cas en milieu rural au Bénin »
- SOGLO Y. « Note de cours sur la pratique de l'économétrie » Année académique 2O17-2018.

# ANNEXE

# Annexe 1 : Statistique descriptive

```
. sum dl rf rnf tr pop
```

| Variable | Obs | Mean | Std. Dev. | Min | Max |
|---|---|---|---|---|---|
| dl | 17 | 238678.7 | 174940.8 | 15319.87 | 523417.3 |
| rf | 17 | 59658.3 | 48235.71 | 18449.26 | 177549.8 |
| rnf | 17 | 122190.8 | 57831.31 | 44076.83 | 235909.3 |
| tr | 17 | 409902.3 | 349078.2 | 0 | 1054124 |
| pop | 17 | 102118.4 | 13960.62 | 79640.15 | 126683.4 |

# Annexe 2 : Test de stationnarité

- En niveau

```
. dfuller ldl

Dickey-Fuller test for unit root                   Number of obs   =        16

                                 ---------- Interpolated Dickey-Fuller
                 Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical
                 Statistic           Value             Value             Value
------------------------------------------------------------------------------
 Z(t)             -2.332            -3.750            -3.000            -2.630
------------------------------------------------------------------------------
MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.1619

. dfuller lrf

Dickey-Fuller test for unit root                   Number of obs   =        16

                                 ---------- Interpolated Dickey-Fuller
                 Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical
                 Statistic           Value             Value             Value
------------------------------------------------------------------------------
 Z(t)             -0.139            -3.750            -3.000            -2.630
------------------------------------------------------------------------------
MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.9454

. dfuller lrnf

Dickey-Fuller test for unit root                   Number of obs   =        16

                                 ---------- Interpolated Dickey-Fuller
                 Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical
                 Statistic           Value             Value             Value
------------------------------------------------------------------------------
 Z(t)             -2.342            -3.750            -3.000            -2.630
------------------------------------------------------------------------------
MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.1589

. dfuller ltr

Dickey-Fuller test for unit root                   Number of obs   =        16

                                 ---------- Interpolated Dickey-Fuller
                 Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical
                 Statistic           Value             Value             Value
------------------------------------------------------------------------------
 Z(t)             -1.761            -3.750            -3.000            -2.630
------------------------------------------------------------------------------
MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.4001

. dfuller lpop

Dickey-Fuller test for unit root                   Number of obs   =        16

                                 ---------- Interpolated Dickey-Fuller
                 Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical
                 Statistic           Value             Value             Value
```

```
 Z(t)             -0.656            -3.750            -3.000            -2.630

MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.8579
```

- En différence première

```
. dfuller dldl

Dickey-Fuller test for unit root                   Number of obs   =        15

                              ---------- Interpolated Dickey-Fuller
                 Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical               Statistic           Value
Value             Value

 Z(t)             -2.483            -3.750            -3.000            -2.630

MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.1197

. dfuller dlrf

Dickey-Fuller test for unit root                   Number of obs   =        15

                              ---------- Interpolated Dickey-Fuller
                 Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical               Statistic           Value
Value             Value

 Z(t)             -6.742            -3.750            -3.000            -2.630

MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.0000

. dfuller dlrnf

Dickey-Fuller test for unit root                   Number of obs   =        15

                              ---------- Interpolated Dickey-Fuller
                 Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical               Statistic           Value
Value             Value

 Z(t)             -3.513            -3.750            -3.000            -2.630

MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.0077

. dfuller dltr

Dickey-Fuller test for unit root                   Number of obs   =        15

                              ---------- Interpolated Dickey-Fuller
                 Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical               Statistic           Value
Value             Value

 Z(t)             -3.112            -3.750            -3.000            -2.630

MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.0257

. dfuller dlpop

Dickey-Fuller test for unit root                   Number of obs   =        15

                              ---------- Interpolated Dickey-Fuller
                 Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical               Statistic           Value
Value             Value

 Z(t)             -3.873            -3.750            -3.000            -2.630
------------------------------------------------------------------------------MacKinnon approximate p-value for
                                                                                      Z(t) = 0.0022
```

## En différence seconde

```
.  dfuller ddldl

Dickey-Fuller test for unit root                   Number of obs
=        14

                                 ———————— Interpolated Dickey-
Fuller
                 Test         1% Critical       5% Critical
10% Critical                Statistic           Value
Value            Value

 Z(t)            -4.011           -3.750            -3.000
-2.630

MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.0014
```

## Annexe 3 : Test de cointégration

```
.
. vecrank ddldl dlrf dlrnf dltr dlpop

                    Johansen tests for cointegration
Trend: constant                                        Number of obs =      13
Sample:  2007 - 2019                                             Lags =       2

                                                                       5%
maximum                                           trace          critical
rank     parms       LL       eigenvalue       statistic          value
0        30             .          .                 .          68.52
1        39             .          1.00000           .          47.21
2        46             .          1.00000           .          29.68
3        51             .          1.00000           .          15.41
4        54             .          0.24317           .           3.76
5        55             .          0.18753
```

## Annexe 4 : Régression MCO

Dependent Variable: LDL
Method: Least Squares
Date: 12/01/21 Time: 17:55
Sample: 2003 2019
Included observations: 17

| Variable | Coefficient | Std. Error | t-Statistic | Prob. |
|---|---|---|---|---|
| C | -24.70425 | 19.85222 | -1.244407 | 0.2371 |
| LRF | 0.639337 | 0.124604 | 5.130951 | 0.0000 |
| LRNF | 0.684523 | 0.270412 | 2.531403 | 0.0264 |
| LPOP | 1.976927 | 2.316254 | 0.853502 | 0.4101 |
| LTR | 0.086827 | 0.029178 | 2.975808 | 0.0116 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| R-squared | 0.937955 | Mean dependent var | 11.95815 |
| Adjusted R-squared | 0.917274 | S.D. dependent var | 1.145302 |
| S.E. of regression | 0.329413 | Akaike info criterion | 0.856922 |
| Sum squared resid | 1.302158 | Schwarz criterion | 1.101985 |
| Log likelihood | -2.283836 | Hannan-Quinn criter. | 0.881282 |
| F-statistic | 45.35231 | Durbin-Watson stat | 2.416658 |
| Prob(F-statistic) | 0.000000 | | |

## Annexe 5 : Test de normalité

```
. predict residu
(option xb assumed; fitted values)

. sktest residu

                           Skewness/Kurtosis tests for
                                                 Normality
                                                    joint
                 Obs      Pr(Skewness)      Pr(Kurtosis)   adj
Variable    chi2(2)    Prob>chi2
------------------------------------------------------------------
residu
                  17      0.0857          0.7201          3.54
0.1707
```

## Annexe 6 : Test d'hétéroscédasticité

```
. hettest

Breusch-Pagan / Cook-Weisberg test for heteroskedasticity
```

```
         Ho:
Constant variance
Variables: fitted
values of ldl

         chi2(1)
=     0.12
Prob > chi2  =
0.7257
```

**Annexe 7 : Test de Ramsey reset**

```
. ovtest

Ramsey RESET test using powers of the fitted
values of ldl
       Ho:  model has no omitted variables
                  F(3, 9) =      2.51
                Prob > F =      0.1243
```

# Table des matières

AVERTISSEMENT ..... i
DEDICACE 1 ..... ii
DEDICACE 2 ..... iii
REMERCIEMENTS ..... iv
Liste des sigles et acronymes ..... v
LISTE DES TABLEAUX ..... vii
LISTE DES GRAPHIQUES ..... vii
SOMMAIRES ..... viii
RESUME ..... viii
ABSTRACT ..... ix
Introduction ..... 1
Chapitre 1 : Cadre institutionnel de l'étude ..... 6
Section 1 : Présentation de la commune de Dogbo ..... 6
Paragraphe 1 : Historique, mission et organes de la mairie 1. Situation géographique ..... 6
2. Situation économique ..... 7
3. Mission et organes de la mairie ..... 7
3.1. Mission ..... 7
3.2. Organes de la mairie ..... 7
Paragraphe 2 : Organisation administrative, financière et organigramme de la mairie de Dogbo ..... 9
1. Organisation administrative ..... 9
1.1. Le Cabinet du Maire ..... 9
1.2. Secrétariat Général ..... 10
1.3. Organisation financière ..... 11
Section 2 : Déroulement du stage ..... 14
Paragraphe 1 : Travaux effectués au cours du stage ..... 14
1. Taches exécutées ..... 14
2. Apport de stage ..... 15
Paragraphe 2 : Difficultés rencontrées ..... 15

Chapitre 2 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude ..... 17
Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses ..... 17
Paragraphe 1 : Problématique de recherche ..... 17
Paragraphe 2 : Objectifs et Hypothèses de recherche ..... 20
1. Objectifs de recherche ..... 20
2. Hypothèses de recherche ..... 20
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie de recherche ..... 20
Paragraphe 1 : Revue de la littérature ..... 20
1. Clarifications des concepts ..... 20
1.1. Les ressources propres locales ..... 20
1.2. Développement local ..... 21
2. Revue théorique ..... 21
3. Revue empirique ..... 23
Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche ..... 25
1. Analyse de l'effet des ressources propres sur les dépenses d'investissement local ..... 26
1.1. Stratégie empirique d'estimation ..... 26
Tableau n°1 : Présentation des variables et les effets attendus ..... 27
1.2. Techniques d'analyse des données ..... 28
1.3. Tests économétrique pour les séries temporelles ..... 28
Chapitre 3 : Analyse empirique des résultats de l'étude ..... 31
Section 1 : Présentation des ressources propres et analyse des résultats de l'étude ..... 31
Paragraphe 1 : Présentation des ressources propres ..... 31
Graphique 1 : Evolution des ressources propres et fiscales en milliers FCFA. ..... 31
Graphique 2 : Évolution des recettes non fiscales en milliers de FCFA ..... 32
Paragraphe 2 : Analyse de l'effet des ressources propres sur les dépenses d'investissement local. 33
1. Statistique descriptives ..... 33
Tableau n°2 : Statistique descriptive ..... 34
2. Test de stationnarité ..... 34
Tableau n°3 : Résultat du test de stationnarité ..... 35
3. Test de cointégration ..... 35
4. Résultat d'estimation des MCO ..... 35

Tableau n°4 : Résultat d'estimation des MCO....36
5. Tests économétriques....36
4.1. Test de normalité des erreurs....36
4.2. Test d'hétéroscédasticité....37
4.3. Test de Ramsey reset....37
Tableau n°5 : Résultat des tests économétriques effectués....37
Section 2 : Vérification des hypothèses et suggestions....37
Paragraphe 1 : Vérification des hypothèses....38
1. Vérification de l'hypothèse H1....38
2. Vérification de l'hypothèse H2....38
Paragraphe 2 : suggestions....38
Conclusion....40
Références bibliographique....41
ANNEXE .... i